

rendez-vous RDV

la lettre du CAUE de la Drôme
N°71 // NOVEMBRE 2020

Centre-bourg de Clérieux - réhabilitation de la mairie et requalification de la place principale du village

Revalorisation du centre-bourg de Clérieux De la stratégie à la mise en œuvre

L'ingénierie publique au
service des collectivités
Céline Moutet, chargée
de l'animation du réseau
de l'Ingénierie publique,
Département de la Drôme

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e



Revalorisation du centre-bourg de Clérieux

De la stratégie à la mise en œuvre

Depuis quelques années, les chantiers se succèdent à Clérieux et renouvellent la physionomie du centre-bourg. Ils concrétisent la volonté de la municipalité, partagée par de nombreuses communes : faire que le cœur du village reste vivant et attractif. Les projets portent sur les équipements et espaces publics, l'habitat, les commerces et services. De la stratégie à la mise en œuvre, « le processus est long mais il porte ses fruits », comme le souligne Fabrice Larue, maire de Clérieux.

Un des leviers d'action de la commune : son patrimoine immobilier

Inauguré en avril 2019, le projet⁽¹⁾ sur la mairie et sur la place Henri Bossane qui la borde est symbolique de la volonté des élus de revaloriser le centre-bourg et de le maintenir vivant et attractif. Le bâtiment, de volumétrie et d'architecture simples, construit en pierres de molasse, forme avec l'église qui lui fait face un ensemble monumental autour de la place centrale du village. Malgré les contraintes d'une réhabilitation lourde imposée par l'état existant et par les besoins en locaux, « la décision de conserver la mairie en place, et de ne pas construire une belle mairie toute neuve à l'écart du village, a été vite prise ». Une décision arrêtée en 2011 au terme d'un diagnostic des bâtiments communaux⁽²⁾.

L'étude avait été initiée avec l'appui du CAUE pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement de certaines associations, mettre les bâtiments aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité et répondre aux besoins non couverts en équipements publics. Une stratégie d'intervention sur le patrimoine immobilier de la commune a ainsi été élaborée. Un programme de travaux et une estimation pour

chacun des bâtiments ont été validés, permettant à la commune d'engager ensuite les missions de maîtrise d'œuvre sur les différentes opérations. Depuis, « la ligne conductrice a été respectée ». Progressivement mise en œuvre, la stratégie a aussi permis un début de requalification des espaces publics du centre-bourg.

Au jeu des chaises musicales...

À l'issue de l'étude, les élus donnent suite à leur projet d'achat d'une propriété limitrophe de l'école publique. Le restaurant scolaire déménage dans une extension de la maison qui, réhabilitée, accueille à présent le bureau de la directrice et la garderie périscolaire⁽³⁾. Ce déménagement constitue le point de départ de la réorganisation des équipements publics. Les surfaces alors libérées dans le tènement communal d'une ancienne maison forte sont réaffectées en maison des associations, entraînant ailleurs la libération d'autres locaux. Adossé à l'église, le bâtiment trop vétuste de l'ancienne cure est par exemple démoli, et l'emprise de la place du village ainsi étendue.

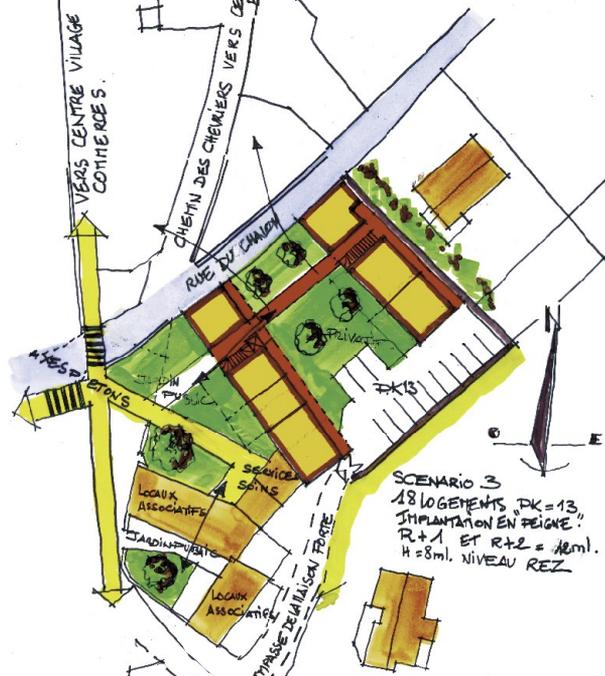


▲ Pôle scolaire : déménagement du restaurant scolaire dans l'extension d'une maison réhabilitée



▲ La mairie et la place Henri Bossane après réhabilitation et requalification. Photo du bandeau : la maison forte

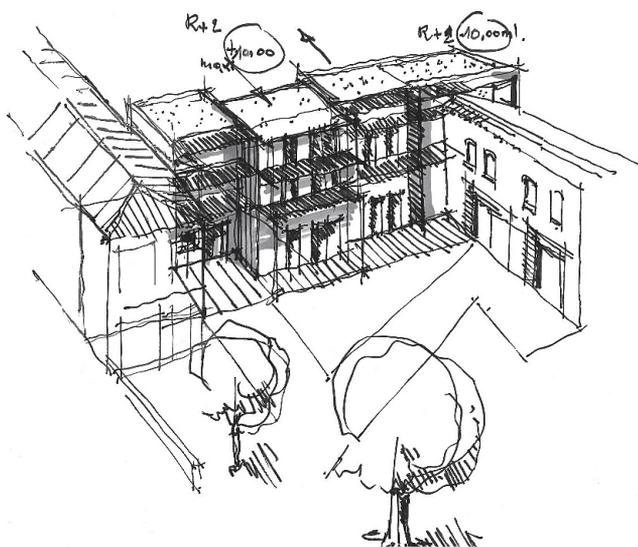
Le déménagement des services techniques, nouvelle étape au jeu des chaises musicales, est intéressant à relater. La commune saisit l'opportunité de mise en vente d'une ancienne menuiserie en périphérie du village pour les sortir du centre-bourg. Ils sont alors installés sur le tènement de la maison forte, dans des annexes de faible qualité architecturale accolées à l'ensemble patrimonial. Cet emplacement apparaît idéal pour concrétiser un souhait de longue date des élus : proposer des logements adaptés à des personnes âgées souhaitant vivre au village. En 2015, l'appui du CAUE est sollicité pour étudier la capacité du site à recevoir de tels logements et des services paramédicaux à travers un dispositif de veille bienveillante. S'appuyant sur les qualités patrimoniales du lieu, le CAUE esquisse plusieurs scénarios. Une option est retenue par la commune qui consulte alors des bailleurs sociaux. Le chantier est en cours : 19 logements seront prochainement livrés⁽⁴⁾.



Impliquer les usagers

En contrebas de l'église, la place Sainte-Catherine illustre aussi le changement de physionomie du bourg de Clérieux. Un changement fruit d'une démarche longue d'une dizaine d'années. Des immeubles collectifs ont été construits par des bailleurs sociaux⁽⁵⁾ à l'emplacement d'anciennes bâtisses achetées par la commune (pour partie avec le soutien d'Epورا⁽⁶⁾). Ils accueillent près d'une trentaine de logements, un pôle médical et paramédical et six locaux d'activités (commerce multiple, boulangerie...). Un espace public valorisé finirait de conforter ce lieu de vie maintenu au cœur du bourg.

C'est l'un des objectifs du projet actuellement en préparation : l'aménagement de la traverse du village (RD 114) et des espaces publics attenants. Les élus souhaitent une meilleure cohabitation des usages, au quotidien et dans les temps forts de la vie du village, à travers des pratiques plus apaisées et sécurisées. Associer tous les usagers – habitants et riverains, clients des commerces... – à leur réflexion leur semble donc une évidence mais la manière de les impliquer ne l'est pas. Appelé sur ce sujet en 2019, le CAUE aide les élus à envisager des modes de faire, exemples de démarches et récits d'élus à l'appui. Un collectif en immersion ira-t-il à la rencontre des Clérieuxois pour penser ensemble l'aménagement ? L'implication des habitants sera-t-elle poussée jusqu'à la réalisation de chantiers participatifs ? A suivre...



▲ Veille bienveillante : scénarios et principes architecturaux © Philippe Amette, architecte-vacataire CAUE

- (1) Maîtrise d'œuvre : Fabien Ramadier, architecte (mandataire), Atelier Sempervirens, Dicobat, Lo-VRD, Bureau Mathieu, GBI, Garcia-Mietton, Orfea. Tranche 1 / coût d'opération : 793 714 € TTC pour la mairie, 394 423 € TTC pour la place. Tranche 2 à venir dans l'attente du déménagement de la caserne des pompiers : réhabilitation en RdC/R-1 de l'immeuble accolé à la mairie (future salle des mariages). Projet initié avec l'accompagnement du CAUE.
- (2) Réalisation du diagnostic : Atelier d'architecture Abeille & Cogne (mandataire), Bureau Mathieu, Gérard Bez Ingénierie, Sovebat.
- (3) Maîtrise d'œuvre : Alain Girardet, architecte (mandataire).
- (4) Maîtrise d'ouvrage : Valence Romans Habitat. Maîtrise d'œuvre : Archi Eco (mandataire). Gestion de la veille bienveillante : Eovi.
- (5) Bailleurs sociaux : Valence Romans Habitat, ADIS.
- (6) Epورا : Etablissement public foncier d'Etat au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

immeubles de la veille bienveillante

maison des associations (ancienne maison forte)
jardin public



▲ Veille bienveillante : une esquisse de projet (axonométrie) © Archi Eco



“ L'ingénierie publique au service des collectivités ”

Céline Moutet
Chargée de l'animation
du réseau de l'Ingénierie publique,
Département de la Drôme

Le Département de la Drôme et ses partenaires du réseau de l'Ingénierie publique (IP) proposent des conseils et un accompagnement technique aux collectivités locales pour les aider à mener à bien leurs projets. Onze structures publiques ou parapubliques dont le CAUE^(*) sont à ce jour engagées dans la démarche aux côtés du Département et de ses services. Depuis novembre 2017, Céline Moutet est chargée d'animer le réseau de l'IP. Avec une formation supérieure dans la spécialité des transports urbains et régionaux de personnes, elle a intégré le Département et sa Direction des transports en 2000, avant de rejoindre 10 ans plus tard la Direction des déplacements. Son expérience dans les transports et les mobilités a développé son goût pour la conduite de projet et l'action partenariale. Elle met aujourd'hui toute son énergie à dynamiser la démarche de l'IP : conforter les partenariats, promouvoir et coordonner les actions du réseau, en impulser de nouvelles...

Le réseau de l'IP déploie un programme de formations jusqu'au 1^{er} semestre 2021. A qui est-il destiné ?

Il s'adresse en priorité aux nouveaux élus. Il est d'ailleurs porté avec l'Association des maires et présidents de communautés de la Drôme (AMD). L'objectif du Département et de ses partenaires : informer les nouveaux élus de l'assistance technique qui peut leur être proposée, leur apporter des connaissances dans différents domaines et ainsi, les aider à préparer leur mandat. Le CAUE et l'ADIL ont conduit des séances de formation lors des précédents débuts de mandat. L'idée de réitérer a séduit d'autres membres du réseau de l'IP et l'offre s'est étoffée. Plusieurs services du Département et 7 partenaires se sont ainsi mobilisés. Ils proposent 22 modules de formation dans les domaines de l'aménagement, de l'eau et de l'assainissement, du commerce, du social, du numérique et de l'énergie. Les sessions sont bien réparties géographiquement, certaines sont organisées en visioconférence. Les dates aussi sont bien réparties. C'est tout l'intérêt de se coordonner.

Pourquoi un réseau de l'Ingénierie publique ? Quels sont les intérêts d'une telle démarche ?

L'objectif est d'abord de rendre l'offre de services plus lisible auprès des élus et des techniciens. Bien sûr, avant leur mise en réseau, les structures et services du Département membres de l'IP assistaient déjà techniquement les collectivités dans la réalisation de

leurs projets. Selon leur statut, ils interviennent dans les champs de l'accompagnement ou de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre ou du conseil à la maîtrise d'ouvrage déléguée. Ils opèrent de manière gratuite ou payante, à des étapes différentes d'un projet... Il est donc intéressant de clarifier cette offre, de montrer la complémentarité des services proposés. La mise en réseau a été initiée en 2014-2015 et le premier guide de l'IP a été publié en ce sens en 2017.

Pour les membres de l'IP, l'intérêt est de mieux articuler leurs actions et de renforcer leurs collaborations, que ce soit au quotidien au service des collectivités ou à l'occasion de manifestations, de démarches particulières... Le programme de formations l'illustre bien, tout comme les rencontres thématiques organisées ensemble. En 2018, c'était sur la transformation numérique et l'année dernière, sur la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. Tout cela permet au Département de valoriser ou de donner du corps à des politiques départementales en s'appuyant sur le réseau.

Comment s'informer sur le réseau de l'Ingénierie publique et sur ses actions ?

En se rendant sur le site [collectivites.ladrome.fr] lancé par le Département. On y retrouve tout le bouquet de services proposés aux collectivités dans les six grands domaines concernés. Avec ce site, par rapport au guide papier, l'intention est d'aller plus loin dans l'information et le service aux collectivités. Les aides financières et appels à projet disponibles y sont recensés, un lien renvoie vers la plateforme Drôme Démat' pour le dépôt dématérialisé des demandes de subvention, une rubrique « actualités » est aussi mise à jour. Des expériences ou réalisations conduites avec les membres du réseau de l'IP sont ainsi mises en valeur, des informations générales sont publiées... Les élus y trouveront par exemple des actualités régulières sur le programme de formation.

^(*) ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), ADT (Agence de Développement Touristique), CAUE, Chambre d'agriculture de la Drôme, CCI (Chambre de commerce et d'industrie), DAH (Drôme aménagement habitat), EPORA (Établissement public foncier au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes), SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Auvergne-Rhône-Alpes), Territoire d'énergie Drôme - SDED, le Moulin Digital, Numérian.